N° 1049. DIMANCHE 6 NOVEMBRE 1864.

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.
Il est distribué en ville dans la soirée qui précède sa date.

ABONNEMENT : Pour Roubaix, 25 » francs par an. » » 14 » » six mois. » » 7-50 » trois mois.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

On rend compte des ouvrages dont l'auteur dépose deux exemplaires.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces à Paris, chez MM. Laffite, Bullier et Cie, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. Havas Laffite, Bullier et Cie, pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

Roubaix, 5 novembre 1864.

BULLETIN.

Le parlement italien a tenu séance, jeudi, et les divers incidents qui s'y sont produits peuvent être considérés comme l'avant-propos de la discussion, fixée à lundi, du projet de loi relatif au transfert de la capitale. Constatons, tout d'abord, que le rapport de la commission chargée, de l'examen de ce projet, conclut à son adoption, sans modification aucune, à la proposition présentée par le gouvernement. M. Ferrari croit qu'il y aurait convenance à examiner, en premier lieu, la question de savoir s'il ne serait pas nécessaire de soumettre à la Chambre un projet de loi tendant à l'approbation préalable de la Convention de septembre. Il a été décidé que l'assemblée statuerait, lundi prochain, sur cette question préjudicielle. Si nous en croyons M. Boggio, les documents diplomatiques communiqués aux Chambres seraient insuffisants, et il y aurait intérêt à ce que le parlement reçut également communication des notes échangées entre les cabinets de Paris et de Turin, depuis la première note de M. Visconti-Venosta. M. le général Lamarmora a répondu que le gouvernement croyait ne pas devoir obtempérer à cette demande. M. Petrucelli della Gattina a porté la discussion sur un point très délicat en demandant si l'historique des négociations, tel que l'avait retracé M. Nigra, dans sa dépêche, correspondait à la vérité exacte? Cet incident n'a pas eu de suites et la question tout entière reste à débattre lorsqu'elle se présentera à l'ordre du jour du parlement italien.

La Banque nationale de Turin a réduit l'escompte à 8 0/0.

On continue à se préoccuper du mouvement insurrectionnel qui s'est manifesté sur quelques points du Frioul. Il résulterait d'une circulaire adressée, par le lieutenant de l'Empereur, aux délégués provinciaux du royaume Lombardo-vénitien, que les quelques bandes qui ont fait leur apparition à Spilimbergo, à Maniago, sont, aujourd'hui, « réduites à de faibles débris dispersés, sans noyau de force ou d'action, et réfugiés dans les retraites montueuses, où cependant ils ne pourront se soustraire à la poursuite des patrouilles qui s'y succèdent. »

Le langage de quelques journaux italiens n'est pas en rapport avec l'exposé présenté dans la susdite circulaire. La *Discussione* prétend, entre autres, que les bandes du Frioul se soutiennent et que, malgré la difficulté des communications, on leur fait parvenir des secours. L'*opinione* s'exprime, en ces termes : « Aujourd'hui la vérité est connue sur les derniers événements de la Vénétie. Les correspondances locales n'attribuent à ces faits d'autre importance que celle des arrestations qui désolent plusieurs familles. Un autre regret non moins grand, non moins fondé existe, c'est de voir, dans un pays de 21 millions d'habitants, une portion d'hommes usurper les droits de la nation et vouloir par des mouvements inconsidérés, entraîner le gouvernement italien à la guerre contre l'Autriche. »

L'évacuation du Jutland par les troupes austro-prussiennes doit avoir lieu trois semaines après l'échange des ratifications du traité signé à Vienne le 30 octobre, entre les plénipotentiaires danois, prussiens et autrichiens.

Pour hâter le plus possible ce moment impatiemment attendu par les populations placées sous le régime onéreux de l'occupation étrangère, le roi de Danemark a décidé de convoquer en séance extraordinaire pour le samedi 5 novembre le Rigsraad qui, aux termes de la constitution du 18 novembre, est appelé à donner son assentiment aux conditions de paix.

J. Reboux.

On lit dans la *Patrie* :

D'après des renseignements qui nous parviennent, il serait convenable de ne pas s'arrêter aux explications personnelles de M. Lanza, dans la séance du Parlement italien d'hier, 3 novembre. Ce ne sera que dans le courant de la discussion sérieuse, remise à lundi, que le ministère fournira des explications catégoriques sur le sens de la convention et par conséquent aussi sur l'interprétation à donner à la dépêche Nigra.

Les dépêches du Mexique publiées dans le *Moniteur*, donnent des détails sur la prise de Matamoras. Elles signalent l'importance politique et commerciale de cette place, dont la reddition enlève au parti juariste ses dernières ressources.

L'*Invalide russe* répondant à l'article du journal *la France*, sur le voyage de l'Empereur Alexandre à Nice, dit que la Russie ne cherche pas d'alliance et qu'elle préfère conserver sa liberté d'action. La visite à Nice a été une visite de pure courtoisie et nullement politique.

La feuille russe ajoute : « Le conseil donné par le journal *la France* au gouvernement français d'éviter un rapprochement était inutile, la tentative d'un pareil rapprochement ne pouvant venir de la Russie. »

Une lettre particulière de Berlin dit que la haute considération avec laquelle M. de Bismark a été traité par l'Empereur des Français et tous les hauts fonctionnaires de l'État, n'a pas été sans être remarquée dans les cercles diplomatiques. Le caractère suivi des entretiens de M. de Bismark avec les hommes qui se trouvent à la tête des affaires en France, permet de croire que des délibérations d'une importance plus qu'ordinaire ont eu lieu.

Nous avons fait allusion, avec la plupart des journaux, aux bruits relatifs à la création d'une Caisse des grands travaux publics. Le *Temps* se croit être en mesure de donner aujourd'hui des renseignements plus certains.

« Une enquête sera très prochainement ouverte, au sein d'une commission spéciale nommée à cet effet, sur tous les travaux réclamés depuis longtemps en France. Ce n'est que lorsque cette commission aura étudié l'utilité et l'urgence de ces travaux que l'on pourra se prononcer en connaissance de cause sur le mode d'organisation d'une *Caisse des travaux publics* ou de toute autre institution analogue. Nous n'avons pas besoin de faire remarquer que la combinaison, quelle qu'elle soit, entraînant des dépenses publiques, devra être soumise au Corps législatif. »

Mouvement du Commerce extérieur.

L'administration vient de publier les tableaux résumant le mouvement extérieur du commerce français pendant les premiers mois de 1864. — Voici la marche des importations pour les quatre dernières années (9 mois) :

1861	1,795,855,000
1862	1,650,806,000
1863	1,796,290,000
1864	1,812,653,000

Les plus fortes augmentations portent sur les bestiaux, l'huile d'olive, le lin, le coton, les houilles, le cuivre, l'étain, etc., tous produits naturels et non manufacturés.

Les importations de fontes et de fers sont décidément tombées à rien.

Voici maintenant le mouvement des exportations :

Neuf premiers mois de 1861 . .	1,395,164,000
— 1862 . .	1,616,443,000
— 1863 . .	1,876,427,000
— 1864 . .	2,214,694,000

Ainsi l'augmentation de nos exportations est de 819,530,000 francs sur 1861, soit de 75 p. 100 en trois ans.

La plus grosse augmentation provient de nos tissus de laine, dont l'exportation se chiffrait par 132 millions pour les neuf premiers mois de 1861, et qui atteint 276 millions, c'est-à-dire plus du double pour les neuf premiers mois de 1864.

Cassons les vitres!...

La librairie Dentu publiera incessament, sous ce titre, un pamphlet consacré à la question romaine et appelé, nous le croyons, à faire une vive sensation dans le monde religieux et politique. On nous communique, en épreuves, dit le *Bulletin de Paris*, le préambule que voici :

CE QUI SE DIT :

A la Bourse. — « Vous achetez, monsieur Prudhomme? — Non, monsieur Marcadet, je vends. »

Chez un notaire bègue. — « Qu'est-ce que vous pensez des affaires de Rome, monsieur Plumassé? — Ce que j'en... en pense? Ma... a foi, je ne saurais trop que... que vous dire. Voilà ce que j'en... en pense. — Alors, vous écrirez au métayer de la Saulaie que je ne puis renouveler son obligation, et que je veux mes huit cents francs tout de suite. »

A la Mess des officiers. — « Eh-eh, mon lieutenant, que nous aurons la guerre au printemps, et nous serons avec le Piémont et l'Angleterre? — Ma foi, on le disait hier soir au punch du colonel. — J'étais de service. Ça nous va donc, à vous, de faire campagne avec les drapeaux verts et les habits rouges? — Pas trop; mais vous savez, l'avancement? »

Au Palais Bourbon. — « Déjà revenu. — Oui, j'ai reçu une lettre de G... R... Nous allons avoir, nous aussi, notre expédition de Rome. — Comment! mais vous devez être charmés, puisqu'on fait ce que vous demandez à cor et à cri depuis quinze ans? — Si, vous siégiez comme moi sur les hauteurs, mon cher collègue, vous sauriez qu'un député de l'opposition doit trouver mauvais tout ce que fait le pouvoir. Sans cela, où serait notre indépendance?... »

Sous le porche de l'église du bourg. — « Avez-vous lu la feuille, père Blanchard? — Qu'est-ce qu'il y a? — Il y a qu'on abandonne le Pape. — Qui ça? — Parbleu! l'Empereur, donc! — Et tu crois ça? — Puisque c'est imprimé. — Vois-tu, Landureau, sur l'almanach, on avait mis qu'octobre serait mouillé; il a été sec. Et des fois, il y a profit à ne savoir pas lire. »

Dans un salon d'ambassade. — « Tout ce que je puis dire à Votre Excellence, c'est que mon gouvernement ne songe à intervenir en quoi que ce soit dans les stipulations réglées entre S. M. Napoléon III et S. M. Victor-Emmanuel. — Votre Excellence tient exactement le langage de Leurs Excellences les ambassadeurs de ***, de *** et de ***. Le traité du 15 septembre sera exécuté loyalement par la France et par l'Italie. — Je prie Votre Excellence de croire que mon gouvernement est, sur ce point, aucun doute. »

Dans une loge. — « Voyez-vous, mame Philandeux, ça ne portera pas bonheur au gouvernement. C'est comme défunt son oncle; il n'aurait pas dû toucher au Pape. Ça est pour la guerre d'Espagne, et puis d'avoir divorcé avec Joséphine, v'là ce qui l'a perdu. — Mais qu'est-ce qui vous dit, mame Patural, qu'on veut toucher au Pape?.. »

Chez un banquier. — « Bonjour M. Charançon. Comment vont les affaires? — Pas bien, monsieur Ruinard, pas bien. La saison d'hiver ne s'annonce guère mieux que la saison d'été. La question romaine fait du tort à la vente. — Bah! vous êtes un libre penseur vous; le reste, vous vous en moquez. — Pas tant que ça. J'ai deux billets chez vous fin courant; si c'était un effet de votre bonté de les remettre à 90 jours? — Impossible, Charançon, tout le monde nous cherche de l'argent depuis cinq à six semaines, et personne n'en apporte. — Pourtant, M. Ruinard, avec la signature de mon beau-père?.. — Alors, ce sera bien pour vous obliger. Vous savez, huit du cent, plus les écritures. Venez demain à midi, on aura préparé les bruchet. — Merci bien!... »

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 6 NOVEMBRE 1864

UN

CRIME QUI MARCHE

(*Suite*)

Le maître du bouchon, qui, à notre entrée, avait compté sur quatre consommateurs, voyant qu'il ne s'agissait que d'un service gratuit à me rendre, répondit brusquement :

— Allez chez un changeur si vous voulez de la monnaie; je ne donne la mienne que contre les grosses pièces de ceux qui boivent chez moi.

— Qu'à cela ne tienne, répliquai-je. Servez un verre de vin à chacun de ces jeunes gens; c'est moi qui paye.

— Trois verres d'eau-de-vie et trois cigares, répliqua l'aîné de mes vauriens.

— Soit! repris-je; nous compterons à mon retour. Gardez-moi cette pièce; avant une heure je serai ici.

Le marchand de vin prit la pièce de cinq francs, l'examina avec défiance. Ce fut à grand'peine que je dominai mon émotion pendant cet examen. Enfin il ouvrit le tiroir qui lui servait de caisse, et compta trois pièces de vingt sous qu'il posa devant les bourreaux du pauvre Carouche. Il allait laisser tomber la pièce fausse dans ce même tiroir, quand, par cette observation, je lui arrêtai la main :

— Je désire reprendre tout à l'heure ma pièce de cinq francs; ayez l'obligeance de la mettre de côté.

Au regard qu'il m'adressa, je devinai qu'intérieurement il se disait : « C'est un maniaque. » Mais, après tout, comme notre visite lui procurait le débit de trois verres d'eau-de-vie et de trois cigares, il se rendit à mon désir, et, à la grande satisfaction de ma conscience jusque-là inquiète, je le vis poser sur un tasseau fixé dans un coin, au fond du comptoir, la pièce fausse que je ne devais pas tarder à venir réclamer.

Un coupé de remise publique se dirigeant vers Paris traversait en ce moment la route; je l'arrêtai au passage, et, portant sous mon bras le pauvre Cartouche encore tout mouillé et blessé au sang, mais enfin délivré des tortures et de la misère, je l'installai dans la voiture, où je ne montai qu'après avoir dit à très-haute voix au cocher :

— Chez moi, rue Saint-Georges, numéro 37. Nous marchons à l'heure; je la paye double si dans trois quarts d'heure vous m'avez ramené ici.

Mon intention en parlant de la sorte et sur ce ton élevé était de me faire entendre du détenteur de ma pièce de cinq francs, et de l'assurer ainsi plus positivement de mon prompt retour.

La promesse du généreux pourboire excita l'amour-propre du cocher, lequel surexcita si bien l'ardeur de son cheval que le coupé semblait remorqué par la locomotive d'un train-poste. N'eût été l'inquiétude dont je ne pouvais me défendre depuis que je m'étais séparé de la pièce fausse, je me serais sans doute fort amusé de l'agitation que manifestait Cartouche, tout étonné du mouvement extérieur qu'il subissait sans y participer activement. Il était facile de deviner qu'on ne l'avait pas accoutumé à la promenade en voiture.

Arrivé chez moi, ce fut sans prendre le temps de donner à Jeannette la moindre explication touchant mes aventures de la matinée, que je confiai Cartouche à ses bons soins.

Ma vieille gouvernante fit un médiocre accueil à ce nouveau pensionnaire, dont la tenue l'inquiétait fort pour la propreté de *son* appartement. Elle l'aurait impitoyablement mis à la porte si je n'avais interposé mon autorité quand le pauvre dépaysé chassé par Jeannette de chaise en chaise, de fauteuil en fauteuil, se réfugia, pour dernier asile, sur le couvre-pied de mon lit. Ma chambrière joignit les mains, leva les yeux au ciel, et s'écria avec désespoir :

— Monsieur ne voit donc pas? ce misérable-là massacre tout!

— Qu'à cela ne tienne, répliquai-je, il est horriblement fatigué; je vous défends de troubler son repos.

Sans m'arrêter davantage aux doléances de Jeannette, je pris ma bourse et la mis dans ma poche, non sans m'être assuré qu'elle était suffisamment garnie. Un moment après, je roulais de nouveau en coupé dans la direction du pont des Invalides. Quand ma voiture s'arrêta devant la porte du marchand de vin, la course du cheval avait été si rapide que le cocher, avant le temps fixé, avait consciencieusement gagné le prix doublé du tarif.

J'éprouvai un violent serrement de cœur quand je remis le pied dans la boutique. L'homme à qui j'avais confié ma pièce fausse n'était plus là. C'est sa femme qui le remplaçait dans le comptoir.

Cependant un coup d'œil lancé vers le tasseau du fond me rassura : j'aperçus là, soigneusement couverte d'un verre renversé, la pièce de cinq francs. Elle m'attendait!

Je remboursai à la cabaretière la somme qui m'avait été avancée par son mari pour la rançon de Cartouche, je payai la consommation faite par les trois vauriens, et je réclamai cette pièce que j'avais laissée en dépôt comme garantie de ma dette.

— Je sais de quoi il s'agit, me dit la marchande de vin; mon mari, en partant, m'a conté la chose; c'est cinq francs qu'il vous faut.

Comme je vis qu'elle se disposait, tout en parlant, à ouvrir le tiroir qui contenait sa monnaie courante, je m'empressai de lui rappeler que, sur ma recommandation, son mari avait mis ma pièce en réserve, et je lui désignai le tasseau.

— C'est juste, reprit-elle; mais, en fait de pièces de cent sous, l'une vaut l'autre.

« Pas pour moi! » pensai-je. Elle souleva le verre, prit la pièce que je lui avais indiquée et me la tendit. Je la saisis avec un frémissement de joie; puis je fus pris presque aussitôt d'un frisson de terreur : au lieu du millésime 1841 frappé sur la monnaie de Malchus Petersen, la pièce que j'avais sous les yeux portait la date de 1839!

— Ce n'est pas ma pièce! m'écriai-je, effrayé tout à coup des conséquences de la substitution.

— Je ne vous dis pas le contraire, balbutia la marchande de vin, troublée de l'émotion que je laissais paraître; mais vous ne perdez rien au change : celle-ci vaut cinq francs aussi bien que la vôtre.

— Valût-elle dix fois plus qu'elle ne remplacerait pas pour moi celle que j'ai laissée ici.

Essayant de plaisanter, soit pour me calmer, soit pour se rassurer elle-même, cette femme me répliqua :

— C'est donc votre pièce de mariage, que vous y tenez à ce point-là?

— D'où qu'elle me vienne, répondis-je, je veux celle-là; il me la faut absolument; arrangez-vous pour me la rendre.

— Cela me serait difficile, attendu qu'elle a passé l'eau.

Énergiquement sommée de m'expliquer ces paroles, la cabaretière m'avoua que s'étant trouvée, il y avait quelques instants, dans l'obligation de répondre en même temps à plusieurs pratiques, et rencontrant ma pièce sous sa main, elle n'avait pas pris le temps d'en chercher une autre dans son comptoir, tant elle avait hâte de se débarrasser d'un importun dont l'insistance retardait le service des consommateurs.

Je me suis aussitôt enquis de l'importun. C'est un vieux sous-officier, pensionnaire de l'hôtel des Invalides, nommé Jérôme Humbert, mais qui répond aussi au surnom de sergent Casse-Noix, sobriquet qui lui a été donné pour louer en deux mots la solidité de sa mâchoire artificielle. Tous les quinze jours, un conducteur des voitures de Versailles s'arrête à la porte du marchand de vin, et dépose pour l'invalide une pièce de cinq francs; c'est le montant du demi-mois de la pension annuelle de cent vingt francs qu'un ancien capitaine de Jérôme Humbert, maintenant propriétaire aux environs de Versailles, fait à son vieux sergent, en reconnaissance de services rendus pendant la guerre de 1812. Depuis deux jours l'argent